

Création d'une
Recette de plein
exercice.

Le Maire communique au Conseil Municipal les différentes lettres reçues de la Direction des P. et T. concernant la transformation de la Recette Distribution actuelle en recette de plein exercice.

La Recette Distribution actuelle étant nettement insuffisante, il est utile de prévoir une Recette de plein exercice, pour subvenir aux besoins de la zone Industrielle à venir, à la suite de quoi, le Conseil Municipal décide de présenter une demande pour la création d'une Recette Postale de plein exercice à Luchès en envisage à cet effet la construction d'un immeuble sous réserve d'une participation aussi étendue que possible de la Chambre de Commerce et du Département chargés de la création de la zone Industrielle. Une subvention sera également demandée aux P. et T.

Etant en regrettant les conditions demandées qui représentent une charge très lourde pour les 20 premières années, le Conseil Municipal s'engage à fournir gratuitement, pendant dix huit ans, le local nécessaire au fonctionnement du service et au logement du Receveur. à en maintenir la salubrité et la sécurité, selon le cas, à imposer au propriétaire ou à assurer au frais de la Commune, tous les six ans au moins, les travaux nécessaires à la remise en état de ce local, à faire effectuer les transformations suffisantes si les exigences du service venaient à nécessiter l'agrandissement du bureau.

La Commune se porte en outre garante de l'exécution des obligations légales qui incombent au bailleur.

Le Conseil Municipal décide de confier à Mr Gaclovski, Architecte urbaniste la réalisation du nouvel immeuble prévu.